OBS 1256_Mise en page 1 21/10/2026 12:21 Page 1

L'Observateur

Hebdomadaire indépendant d'Informations Générales paraissant tous les mercredis - N °1256 du 21 au 28 octobre 2026 Prix : 500 F CFA - 29ème année

Mahamat Idriss Déby à Paris

Est-ce le retour à la normale?

Du 12 au 13 octobre 2026, le Président Mahamat Idriss Déby Itno s'est rendu à Paris sur invitation de son homologue français, Emmanuel Macron. Une visite qui retrace les contours d'une relation tumultueuse entre les deux pays. D'un côté, le Tchad qui cherche à se refaire une santé financière en tentant de se rapprocher des partenaires et investisseurs français, et de l'autre, une France qui trouve l'occasion de revenir au Tchad par la grande porte.

P.3



L'UNDR a fait sa rentrée politique



P.2

Incursion rebelle en RCA

Le Tchad est-il derrière ?



P.2

Les massacres du 20 octobre 2022 : 4 ans après !



P.3

Éditorial: L'État démissionnaire.....P.3.

OBS 1256_Mise en page 1 21/10/2026 12:21 Page 2

La rentrée politique de l'UNDR

L'heure est à l'unité et à la résilience

L'Union Nationale pour le Développement et le Renouveau (UNDR) a fait sa rentrée politique le 17 octobre 2026, à N'Djaména. Une rentrée qui est couplée avec la présentation des nouveaux militants qui ont rallié le parti, ainsi que celle du Secrétaire exécutif provincial de la ville de N'Djaména. Cette rentrée est placée sous le signe de l'unité, la résilience, la redynamisation et de la restructuration.



Photo de famille du SE de l'UNDR avec les membres du Bureau exécutif (Ph. DR)

C'est dans un siège bondé des militants, sympathisants, des nouveaux ralliés et autres personnalités de marque que l'Union Nationale pour le Développement et le Renouveau a fait sa rentrée politique. Il faut se dire qu'aujourd'hui plus qu'hier, l'UNDR est aux avant-postes des organisations politiques qui se battent pacifiquement pour la conscientisation des populations tchadiennes à l'exercice de la démocratie. C'est ce qui explique sa présence soutenue sur le terrain en dépit des difficultés multiples rencontrées sur son parcours.

« *Sa résilience est intacte. Nous venons de franchir une étape importante dans notre marche. Il s'agit de l'organisation et de la réussite de notre 7ème congrès ordinaire, à N'Djaména du 19 au 21 décembre 2025 »* a déclaré le Secrétaire Général Exécutif national, Célestin Topona Mocnga. Lors de ses assises des délégués dûment mandatés des 23 provinces du Tchad, plus les conseillers et les représentants statutaires des organes affiliés, ont réfléchi en profondeur sur les acquis du parti. Ils ont ensuite fait des projections sur l'avenir, pour la pérennité du parti. *« Afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes souverainement fixé, nous l'avons écrit dans nos résolutions et recommandations. Il nous faut relever des défis, encore et toujours plus grands. Le 7ème congrès a été celui de l'alternance à la tête de l'Exécutif. Le Président national, camarade Saleh Kebzabo, aujourd'hui Médiateur de la République qui manifestait depuis une décennie déjà son intention d e passer la main à un autre militant, a concrétisé son intention.»*, a précisé le Secrétaire Général Exécutif national.

Et Célestin Topona Mocnga de fustiger ceux qui ont condamné leur implication dans la transition politique et jouissent aujourd'hui, comme tous les Tchadiens, du résultat salvateur pour la paix dans notre pays. *« Ceux-là doivent désormais revoir leur jugement si hâtif sur l'UNDR. On a crié haro sur nous pour rien ! En effet, notre décision de soutenir la transition politique, le Dialogue national inclusif et souverain, qui a abouti à la restauration de l'ordre Constitutionnel, est aujourd'hui la plus grande victoire politique. Car, même ceux qui l'ont combattu farouchement en ont bénéficié et rejoignent aujourd'hui le train de la paix. Ce qui n'est qu'à l'avantage du peuple tchadien »*, a salué Célestin Topona Mocnga.

D'après le parti de la calebasse, ce courage politique de toutes les sensibilités qui ont concouru à cette stabilité est a salué. Aussi, dans la perspective qu'une formalisation des rapports entre les partis politiques engagés dans cette dynamique s'avère être un atout formidable pour la réussite de la démocratie tchadienne. De même, le Cadre Permanent de Dialogue Politique, qui regroupe les deux sensibilités politiques, à savoir la majorité présidentielle et l'opposition démocratique, devrait constituer le réceptacle approprié de débats féconds sur l'avenir politique du Tchad.

L'unité et la résilience militante pour la défense du programme politique

Le parti UNDR s'est fixé une ligne de conduite tracée par son organe suprême, qui recommande de la respecter scrupuleusement. L'unité et la résilience militante pour la défense du programme politique, va mobiliser les militants et les positionner, par la réflexion, à l'orée des prochaines échéances. *« Elles ne sont pas si lointaines que cela, les prochaines consultations populaires. Déjà en novembre prochain, les partenaires de la transition, puis du retour à l'ordre constitutionnel, célébreront le mi-mandat du pouvoir qu'ils ont légalisé. L'UNDR en est concernée puisqu'elle fait partie intégrante de ceux qui ont permis la stabilité politique du Tchad, cette situation du pays qui, heureusement, profite maintenant à toutes les couches sociopolitiques du pays. Après ? Eh bien pensons à la suite du prochain épisode qui se profile à l'horizon. Nous devons d'abord commencer par consolider notre unité interne, après les remous qu'a connus le parti avant le congrès. Je me battrai de toutes mes forces pour que l'unité du parti, dans nos différences culturelles, soit plus réelle que jamais. Ceci, pour nous permettre d'assumer notre présence permanente sur la scène politique nationale. »*, a martelé le SE National de l'UNDR.

La situation politique, sociale et économique du pays

Le SE national, Célestin Topona Mocnga n'a pas perdu de vue la situation politique, économique et sociale du Tchad et du monde. Pour lui, le climat sociopolitique du pays est marqué actuellement par une attente pressante des populations à une amélioration effective de leurs conditions de vie, voire même de survie pour certaines catégories de personnes. La cherté de la vie étouffante et l'inflation galopante dans la plupart des secteurs vitaux, constituent une source de préoccupation majeure. Pour ce faire, l'UNDR invite le Gouvernement à y trouver une solution, car la précarité sociale est source de déstabilisation du pays. A en croire le SG national, tout comme les éternels conflits intercommunautaires, intracommunautaires, entre éleveurs et agriculteurs, le tout couronné par l'insécurité urbaine et rurale, le Gouvernement doit absolument les juguler. Ces différents défis, qui croissent en intensité, méritent que des actions concrètes pour tenter de les contenir soient enclenchées.

Par ailleurs, l'UNDR propose que les efforts déjà déployés dans ses secteurs névralgiques augmentent en capacité pour punir l'inclinaison de certains citoyens vers la violence et le non-respect des lois de la République.

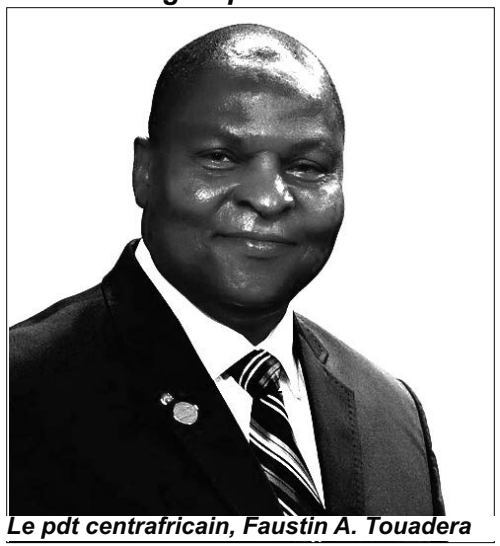
S'agissant de la corruption et du détournement des deniers publics, le parti rappelle que l'organe chargé de gérer ce délit ou crime doit faire son travail et la justice doit sévir. *«La corruption est une gangrène qui risque d'emporter le pays dans l'abîme si le Gouvernement ne prend pas ses responsabilités pour la combattre sans complaisance»,* a-t-il conclu.

Nodjinan Michaël

Incursion rebelle en RCA

Le Tchad est-il derrière ?

Le Tchad se retrouve une fois de plus dans la tourmente. Serait-il impliqué dans des manœuvres de déstabilisation de la République Centrafricaine? Le 10 octobre 2026, les FACA (Forces armées centrafricaines) et les mercenaires russes de Wagner ont mené des opérations militaires contre des groupes des rebelles centrafricains dans la zone des trois frontières Tchad-RCA-Soudan.



Le pdt centrafricain, Faustin A. Touadera

D'après le gouvernement tchadien, lors de cette opération, les militaires centrafricains et les mercenaires russes de Wagner sont entrés en territoire tchadien. Et ils auraient tiré sur les populations civiles et les soldats tchadiens, faisant plusieurs blessés graves. Dans la foulée, l'Ambassadeur de la RCA au Tchad a été convoqué par le ministre tchadien des Affaires Étrangères pour des explications.

De son côté, l'État centrafricain soupçonne son voisin d'abriter des mouvements rebelles qui cherchent à déstabiliser le régime de Faustin-Archange Touadéra. Selon les autorités centrafricaines, ces rebelles ont leurs bases arrières au Tchad, et où résident leurs leaders.

De l'avis de ces deux États voisins, l'on se demande qui détient la clé de la vérité sur ce qui s'était passé. Jusque-là, chacun cherche à tirer le drap de son côté. La République Centrafricaine est toujours méfiante vis-à-vis du Tchad. N'est-ce pas que l'on a coutume de dire chat échaudé craint l'eau froide ? Parce que depuis 2003, le Tchad serait le bras armé des rebellions centrafricaines qui déstabilisent la RCA. Comme quoi, la France passe par N'Djaména pour installer et défaire les régimes centrafricains.

À cet égard, avec la résurgence des groupes rebelles à partir de son septentrion, Bangui voit directement la main de N'Djaména. Le président Touadéra craint subir le même sort que ses prédécesseurs Ange-Felix Patassé et François Bozizé. Ces derniers ont été renversés par des rébellions parties du Tchad. C'est aussi depuis N'Djaména, que le putschiste Michel Djotodia, tombeur de Bozizé, a été contraint de céder le fauteuil présidentiel à Catherine Samba Panza.

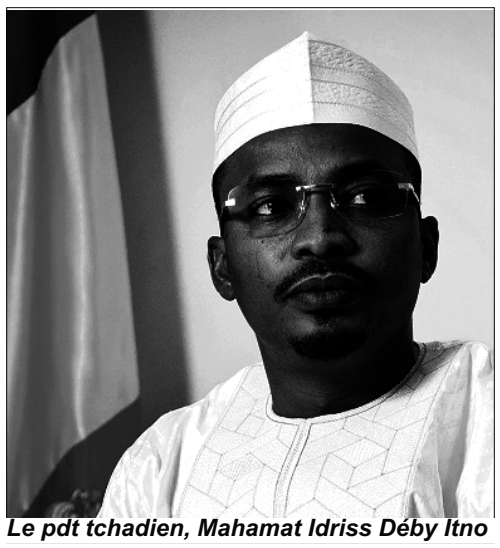
Cette réalité avait amené l'actuel Chef de l'État à se tourner vers les Russes pour lui garantir sa sécurité, et assurer la pérennité de son pouvoir. À cet effet, il avait rompu la coopération militaire avec la République française. L'Élysée n'est pas prêt à céder définitivement la RCA au profit de la Russie. Depuis lors, les démarches sont en cours entre Bangui et Paris en vue du retour de l'Armée française. Mais comme les choses trainent, la France cherche-t-elle à passer à la vitesse supérieure en secouant le cocotier pour se faire accepter ?

Cependant, pour mettre un terme au climat de méfiance et aux tensions permanentes qui persistent depuis plus deux décennies, le Tchad et la Centrafrique ont créé une Force mixte. Cette Force mixte a pour mission la surveillance des frontières communes entre les deux États contre les incursions des bandes armées de part et d'autre.

Malgré l'existence des militaires tchadiens et centrafricains, le phénomène de grand banditisme et de rébellion persiste. Le territoire tchadien continue-t-il d'abriter les rebelles centrafricains qui menacent le pouvoir de Bangui ? Aussi tantôt, c'est le Tchad qui accuse la Centrafrique d'héberger des forces armées hostiles au pouvoir de N'Djaména. Entretemps, les populations tchadiennes et centrafricaines installées le long des frontières communes, continuent d'être victimes des actes de ces bandits de grand chemin.

Cette nouvelle accusation vient s'ajouter à la longue liste d'accusations dont le Tchad fait l'objet. Car, depuis l'éclatement de la guerre au Soudan en avril 2023, le gouvernement tchadien est cité à plusieurs reprises pour soutenir les FSR (Forces de Soutien Rapide).

Le régime de N'Djaména est également indexé par la junte nigérienne, de complicité avec un groupe de jeunes soldats qui ont failli la renverser. D'après ces pays, le régime de Mahamat Idriss Déby est supplétif de certaines puissances étrangères, en particulier la France



Le pdt tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno

et les États arabes du Golfe Persique afin d'instaurer leur hégémonie. Le Tchad est-il devenu un pays déstabilisateur de ses voisins ?

Finalement, Il ne reste que le Cameroun, le Nigéria et la Libye à accuser le Tchad d'ingérence. Mahamat Idriss Déby et son gouvernement doivent engager un dialogue franc et sincère avec leurs voisins pour éviter un conflit ouvert aux conséquences multiples et désastreuses. Sinon, de par sa situation géographique, le Tchad aura plus à perdre dans la mesure où il arrive à se brouiller avec tous ces pays limitrophes.

Michael Namala

Mahamat Idriss Déby à Paris

Est-ce le retour à la normale ?

Du 12 au 13 octobre 2026, le Président Mahamat Idriss Déby Itno s'est rendu à Paris sur invitation de son homologue français, Emmanuel Macron. Une visite qui retrace les contours d'une relation tumultueuse entre les deux pays. D'un côté, le Tchad qui cherche à se refaire une santé financière en tentant de se rapprocher des partenaires et investisseurs français, et de l'autre, une France qui trouve l'occasion de revenir au Tchad par la grande porte.



Mahamat Idriss Déby Itno reçu à l'Elysée par son homologue français, Emmanuel Macron (Ph. DR)

Ce 13 octobre 2026, les deux Chefs d'État, à savoir Mahamat Idriss Déby Itno et Emmanuel Macron ont eu un tête-à-tête à l'Élysée sur plusieurs sujets, notamment le renforcement du partenariat bilatéral et des questions régionales d'intérêt commun. Ce déplacement n'est pas un simple aller-retour diplomatique. Il intervient 18 jours après un événement qui va changer la donne : *« le Forum d'affaires France-Tchad»* du 25 septembre 2026, aux Salons Hoche à Paris. Ce forum même si les gens ont du mal à le dire, n'a pas eu les résultats escomptés. Co-organisé par le MEDEF International et la République du Tchad, le forum a réuni plus de 250 entreprises - 100 françaises, 200 tchadiennes, sur le Plan National de Développement ''Tchad-Connexion 2030'' à en croire les organisateurs.

Ce PND, lancé à Abu Dhabi en novembre 2025, pour amener les investisseurs à ouvrir les portefeuilles à hauteur de 30,3 milliards de dollars, avec 268 projets, 18 programmes, 89 réformes. Il faut se dire que c'est le pari audacieux du quinquennat. L'objectif affiché par le Président Mahamat Idriss Déby Itno est d' : *«augmenter le PIB de 60% et sortir 2,5 millions de Tchadiens de la pauvreté d'ici 2030».*

Lors de ce deuxième Forum sur le PND «Tchad-Connexion 2030 », à Paris, cinq accords ont été annoncés, notamment, la création d'un port sec à Toukra avec Africa Global Logistics, un abattoir moderne avec Ceva et Kibervet, des centres de santé avec Ellipse, un centre de recherche avec MOBIS, et le grand symbole, *«l'arrivée annoncée du groupe Orange pour porter la couverture Internet à 80%*».

Cependant, avec la signature de ces 5 accords, aucun montant n'a été annoncé par les investisseurs. Aucun chiffre de décaissement n'a été rendu public. Et pour cause, le souvenir de 2017 est brûlant. Le PND 2017-2021 avait récolté 20 milliards de dollars de promesses à Paris, pour un taux d'exécution de seulement 29% selon le ministère de la Prospective.

D'ailleurs l'on peut lire sur la plateforme de PND 2030 : dix mois après Abu Dhabi où 20,5 milliards d'engagements avaient été annoncés, *«177 projets sont "en cours" et aucun n'est achevé.»*

Selon certaines sources, le Président Mahamat Idriss Déby Itno est allé à Paris pour tenter de transformer les promesses faites par MEDEF, en cash. Surtout que, le Fonds Monétaire International (FMI) bloque le financement des partenaires du Tchad.

Même si le communiqué officiel a parlé de *«renforcement du partenariat bilatéral et questions régionales d'intérêt commun»*, la réalité est plus crue. Le Tchad a besoin grandement d'argent, surtout que certains partenaires financiers sont réticents à investir au pays. Le Tchad ne peut pas financer seul ses 30 milliards de dollars. Il a besoin de la garantie française auprès de l'Union Européenne, de l'Agence Française de Développement, du FMI et des investisseurs privés. En un mot, le Président est parti chercher le feu vert politique de Macron pour sécuriser les financements du PND. Tout porte à croire que sans Paris, le PND « Tchad Connexion 2030 » ne restera pour l'éternité qu'une maquette.

La Sécurité, le grand marchandage

C'est le cœur du non-dit. En novembre 2024, N'Djaména a résilié l'accord de défense de 2019 avec Paris, qualifié par l'ancien Ministre des Affaires Étrangères de l'époque, Abderaman Koulamallah de «tournant historique». Depuis, le départ des troupes françaises, plusieurs événements se sont succédés sur le plan diplomatique, politique et sécuritaire. L'on pressentait un rapprochement et un réchauffement des relations bilatérales entre les deux pays. La rencontre du 29 janvier 2026 à Paris a marqué le début d'une reprise du dialogue entre la France de Macron orpheline du Sahel et le Tchad, son dernier rempart.

Aujourd'hui, Paris a besoin du Tchad, dernier verrou stable au Sahel après son renvoi du Mali, du Burkina et du Niger. De son côté, N'Djaména a besoin d'un appui sécuritaire discret - renseignement, formation, logistique - sans le drapeau d'une base militaire. Le tête-à-tête du 13 octobre devrait sceller ce nouveau modèle d'une coopération assumée mais sans troupes au sol. Ce format est-il possible ? L'avenir nous le dira.

La légitimité après-isolement.

C'est la deuxième visite officielle de Mahamat Idriss Déby Itno à Paris depuis son investiture de mai 2024. La première, en octobre 2024 pour le Sommet de la Francophonie, s'était déroulée dans un climat glacial, sur fond d'enquête du Parquet National Financier français, dénoncée comme une "manipulation politique".

Il faut se dire que, cette invitation d'Emmanuel Macron est une reconnaissance, voire un geste envers Mahamat Idriss Déby. Pour le Chef de l'État tchadien, c'est en sorte une sortie de l'isolement diplomatique. C'est aussi la preuve que la France peut encore parler à l'Afrique autrement que par la force.

Si pour certains caciques du pouvoir et ceux de l'Hexagone, cette visite est historique, il faut comprendre qu'elle ne scelle pas le retour de la Françafrique. Au contraire, cette visite de travail, acte le renouveau d'une relation nouvelle basée sur les intérêts mutuels et agissants. C'est la naissance d'un partenariat *«constructif, concerté et mutuellement bénéfique, fondé sur le respect de leurs intérêts respectifs».*

Que l'enjeu n'est plus militaire, mais économique. Et que le plus dur commence demain : «si les 250 entreprises de Hoche ne voient pas d'amélioration du climat des affaires, de sécurité juridique et de décaissements réels, le forum de septembre restera ce qu'ont été les forums précédents : de belles photos à Paris, et peu de lumières à N'Djaména» a fait comprendre un homme politique.

Le Président Mahamat Kaka le sait. Il n'est pas allé à Paris pour chercher des poignées de main. Il est allé chercher les moyens de tenir sa promesse. Celle d'un Tchad moderne, désenclavé, connecté. Tchad Connexion 2030 porte bien son nom. Maintenant, il reste à savoir, si la connexion avec Paris tient encore après cet accord de principe signé par les deux pays.

Nodjinan Michaël

Une transition confisquée et un bain de sang

Le 20 octobre 2022 restera gravée dans la mémoire collective des Tchadiens comme une journée sanglante appelée aussi « Jeudi Noir ». Ce jour-là, des milliers de citoyens descendaient dans les rues de N'Djaména, Moundou, Doba ou encore Sarh pour réclamer une transition civile et le respect des promesses initiales du Conseil Militaire de Transition (CMT).



Les manifestants du 20 octobre 2022 à N'Djaména (Ph. DR)

Ce jour, la réponse du pouvoir, dirigé par Mahamat Idriss Déby Itno dit Kaka à cette marche pacifique, fut d'une violence inouïe : tirs à balles réelles sur des manifestants désarmés, chasses à l'homme, arrestations arbitraires par milliers et déportations massives vers la prison de haute sécurité de Koro-Toro.

Si le bilan officiel a prudemment oscillé entre 50 et 73 morts, les organisations de défense des droits humains, nationales et internationales, ont rapidement documenté une véritable hécatombe, décomptant plus de 200 à 300 tués et des centaines de blessés graves. Ce massacre inaugural a immédiatement donné le ton de la nouvelle gouvernance exercée d'une main de fer décidée à sanctuariser le pouvoir par la terreur.

La suite de l'événement s'est jouée dans l'effacement méthodique des responsabilités. À un procès de masse expéditif et inéquitable fin 2022 a succédé une stratégie d'amnistie globale, couronnée par une loi adoptée en novembre 2023 pour blanchir les exactions des forces de sécurité. Pire encore, les plaintes déposées par les victimes et les ONG peinent tragiquement à aboutir, à l'instar de celle introduite en décembre 2024, toujours bloquée sans la moindre instruction.

Cette chape de plomb judiciaire illustre une impunité totale, érigée en système de protection pour les hauts gradés de la transition.

Aujourd'hui, alors que les familles des victimes sont laissées pour compte et que la scène médiatique semble avoir tourné la page, le « Jeudi Noir » résonne comme le péché originel d'un régime civilo-militaire qui a refermé définitivement la parenthèse des espoirs démocratiques, annonçant des années de plomb durables pour le Tchad.

Richard N. Alnoudjim

Éditorial

L'État démissionnaire

Il y a plus de trois décennies déjà que l'État a démissionné de la mission régalienne qui lui est dévolue face à l'école républicaine. L'on assiste à la mort lente et certaine de l'école tchadienne. L'État n'investit plus comme il se doit dans la construction des infrastructures scolaires durables répondant au standard international. Il ne forme et n'intègre plus les instituteurs qualifiés. Même la formation des enseignants du secondaire reste à désirer.

Pire, la gestion des établissements d'enseignement public est laissée dans les mains des responsables des APE (Associations des parents d'élèves). Des millions de francs C.F.A générés par les frais de scolarité, ne sont pas investis pour le bon fonctionnement de ces écoles publiques. Ces fonds disparaissent plutôt dans les poches des tierces personnes qui n'ont rien à voir avec le secteur de l'Éducation nationale.

Ces individus se réclamant parents d'élèves agissent à visage découvert, car ils sont protégés par certaines autorités en charge de l'Éducation nationale. Dès lors qu'un président ou un trésorier d'une association des parents d'élève d'une quelconque école parvient à vider la caisse de cette association, et sans qu'il ne soit interpellé, cela doit susciter des interrogations jusqu'au niveau gouvernemental.

Le désintérêt de l'État face à son école, fait la part belle aux particuliers qui ont transformé l'Éducation nationale en un commerce lucratif. Des établissements d'enseignement privé ne remplissant pas les critères exigés, poussent comme des champignons à travers le pays. Ceux qui répondent aux normes, sont réservés aux progénitures des gouvernants et de quelques nantis.

Entretemps, du côté de l'école publique, rien ne marche. Les salles de classe sont dans un état de délabrement avancé, sans tables bancs, sans enseignants qualifiés, sans matériels didactiques…

Pour se dédouaner de son manque de volonté à redresser l'école publique, le Président de la République a fait une sortie à deux jours de la rentrée scolaire, appelant les Tchadiens à se mettre à l'œuvre chacun selon ses moyens. Et c'est l'occasion donnée à certains détourneurs des deniers publics de trouver grâce aux yeux du prince.

Chacun cible un établissement scolaire pour répondre à l'appel du chef de l'État. Qui, en y donnant un coup de balai dans la cour de l'école ou une couche de peinture aux bâtiments. Certains, en apportant quelques tables bancs, des boites de craie ou des livres. D'autres encore, en réfectionnant quelques salles de classe.

Mais ces actions spontanées ne se résument qu'à N'Djaména et n'ont duré que le temps d'une annonce. D'ailleurs, ce n'est pas en pleine reprise des activités scolaires qu'il faut penser à la réfection des établissements d'enseignement public. Aussi, ce n'est pas ces petits gestes cosmétiques qui vont redonner à l'école tchadienne ses lettres de noblesse.

Pour relever ce défi, le gouvernement a l'obligation d'investir dans le capital humain par la formation et l'intégration des enseignants qualifiés. En améliorant également leur cadre de travail et leur condition de vie.

Enfin, l'on est en droit de se demander, ce que devient le fonds alloué chaque année au Ministère de l'Éducation Nationale pour que le chef de l'État appelle à la solidarité nationale pour sortir l'école tchadienne de sa léthargie ? Certains Tchadiens répondront sans détour, que la question de l'Éducation nationale ne constitue pas une priorité pour les gouvernants actuels. Comme quoi, ils ont des priorités ailleurs !

La Rédaction

TchadElec

La Tchadienne d'Electricité
التشادية للكهرباء

DIRECTION GENERALE
CELLULE D'EXÉCUTION DE PROJETS
PASSATION DES MARCHES

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)
(Processus à Deux Enveloppes)

Maître d'Ouvrage : La Tchadienne d'Électricité (TchadElec), agissant à travers sa Cellule d'Exécution de Projets (CEP–TchadElec)
Projet : Projet d'Accroissement de l'Accès à l'Énergie au Tchad (PAAET)
Acheteur : La Tchadienne d'Électricité (TchadElec), agissant à travers sa Cellule d'Exécution de Projets (CEP–TchadElec).
Intitulé du Marché : Fourniture, livraison, installation et mise en service de vingt mille (20 000) lampadaires solaires autonomes pour l'éclairage public de la ville de N'Djaména, y compris les systèmes de stockage par batteries, les accessoires, les travaux de génie civil associés, les essais, la réception et la formation.
Pays : République du Tchad.
Numéro du don IDA : D985-TD.
Numéro du projet : P174495.
Référence de l'activité au PPM/STEP : TD-CEAS--530492-GO-RFB.
Numéro de l'Appel d'Offres : N° 002/TchadElec/DG/CEP/PM/2026.
Date de publication : 21 OCT 2026

1. Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Accroissement de l'Accès à l'Énergie au Tchad (PAAET) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la fourniture, livraison, installation et mise en service de vingt mille (20 000) lampadaires solaires autonomes pour l'éclairage public de la ville de N'Djamena, y compris batteries, accessoires, génie civil associé, essais, réception et formation. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire.

2. La Cellule d'Exécution de Projets de la Tchadienne d'Électricité (CEP–TchadElec) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter, en **lot unique**, les prestations suivantes :

Description	Quantité	Durée des travaux	Lieu des travaux
Fourniture, livraison, installation et mise en service de lampadaires solaires autonomes (avec batteries de stockage), accessoires, travaux de génie civil associés, essais, réception et formation (Lot unique)	20 000	12 mois	Ville de N'Djamena et ses environnants

(i) Les répartitions géographiques et les quantités par zone sont indicatives et pourront être ajustées lors de l'étude d'exécution (implantation détaillée), conformément aux mécanismes de modification/variation prévus au contrat.
(ii) Ce marché sera exécuté conformément aux lois environnementales et sociales tchadiennes ainsi qu'aux exigences applicables du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en concurrence internationale (AOI), telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, publié septembre 2025 (Septième édition), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le présent Dossier d'Appel d'Offres. Les pondérations applicables à l'évaluation combinée seront les suivantes :
Critères notés, comprenant les facteurs techniques et autres que le prix : 50 % ; Coût de l'Offre : 50 %.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'Exécution de Projets de la Tchadienne d'Électricité (CEP–TchadElec), Béchir Ali MEDELLAYE (Coordonnateur) – E-mail : pirect.cep@gmail.com , et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 07h00 à 15h30 (et les vendredis de 07h00 à 12h30), à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Suite à la page 5

Annonce...

6. Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible, en formulant une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessous, contre le paiement non remboursable de deux cent mille Francs CFA d'Afrique centrale (200 000 XAF) (ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, le cas échéant).

La méthode de paiement sera : paiement en espèces, chèque, ou virement bancaire sur le compte ci-après :

Intitulé du compte :	CEP SNE RECETTES DAO
Banque :	ECOBANK TCHAD
Code SWIFT:	ECOCTDND
IBAN:	TD8960001000002 32150011376-47
Code banque :	60001
Code guichet :	00002
Numéro de compte :	32150011376
Clé RIB :	47

Le DAO sera transmis par voie électronique, via un lien de téléchargement qui sera envoyé à l'adresse e-mail indiquée par le Soumissionnaire, après présentation du reçu de paiement. La demande écrite du Soumissionnaire devra être accompagnée du justificatif de paiement / transfert et transmise à l'adresse suivante : pirect.cep@gmail.com. Pour les Soumissionnaires étrangers souhaitant recevoir le DAO par DHL ou tout autre service de messagerie, les frais d'envoi seront entièrement à la charge du Soumissionnaire.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **02 décembre 2026 à 10 heures précises, heure de N'Djaména**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. L'Offre devra comprendre deux Parties, à savoir la Partie Technique et la Partie Financière. Ces deux Parties doivent être soumises simultanément dans deux enveloppes scellées distinctes (processus d'appel d'offres à deux enveloppes), conformément aux dispositions pertinentes des Instructions aux Soumissionnaires. Une enveloppe ne doit contenir que les informations relatives à la Partie Technique et l'autre, uniquement les informations relatives à la Partie Financière.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente, à l'adresse mentionnée ci-dessous, le **02 décembre 2026 à 10 heures et 30 minutes**, heure de N'Djaména. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE – DEUXIÈME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la deuxième séance publique d'ouverture des Offres.

8. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre, d'un montant indiqué dans le tableau ci-dessous, ou de l'équivalent dans une monnaie librement convertible :

Description	Montant
Lot unique (20 000 lampadaires)	100 000 000 FCFA (ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible)

Toute Offre non accompagnée d'une Garantie d'Offre conforme, d'un montant au moins égal à celui indiqué ci-dessus et valide conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, sera rejetée comme non conforme.

9. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante : Cellule d'Exécution de Projets de la Tchadienne d'Électricité (CEP TchadElec), Sis au Quartier Sabangali, derrière Le Lycée Technique Commercial de N'Djamena BP 286 TCHAD, Secrétariat de la Coordination Bâtiment A -Premier étage, **Ville** : *N'Djamena*, **Code postal** : *BP : 286* **E-mail** : pirect.cep@gmail.com

Le Directeur Général

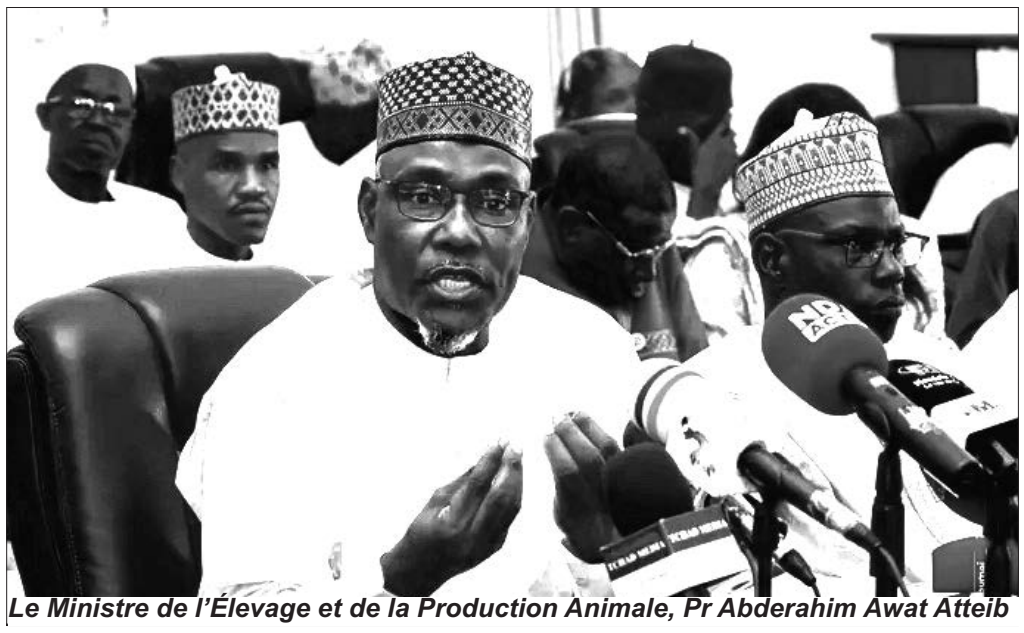
SALEH BEN HALIKI

OBS 1256_Mise en page 1 21/10/2026 12:22 Page 6

Salon National de l'Élevage du Tchad 2026

Une occasion pour valoriser et bâtir l'élevage de demain

Le ministre de l'Élevage et de la Production Animale, Pr Abderahim Awat Atteib, a animé une conférence de presse le 15 octobre 2026, au sein dudit ministère. Au cours de cette rencontre, il a échangé avec les journalistes sur la 2ème édition du Salon National de l'Élevage du Tchad (SNET 2026), qui se va se dérouler du 4 au 10 novembre 2026 à N'Djaména.



Le Ministre de l'Élevage et de la Production Animale, Pr Abderahim Awat Atteib

La 2ème édition du SNET a pour thème : *« Promouvoir le cheptel tchadien, c'est bâtir l'élevage de demain ».* D'après le ministre de l'Élevage et de la Production Animale, ce thème traduit une ambition claire qui est celle de mieux faire connaître la richesse du patrimoine animal du Tchad, donner davantage de valeur au travail des éleveurs et ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement des filières animales. Car, l'élevage ne doit pas seulement être considéré comme un héritage et un mode de vie, mais également comme un secteur porteur de croissance, d'emplois, de transformation et d'investissement.

C'est la Place de la Nation qui va abriter les expositions de cette deuxième édition du Salon National de l'Élevage du Tchad. Durant 7 jours, ces expositions permettront de présenter les animaux, les produits de l'élevage, les savoir-faire et les innovations.

Il est aussi prévu des sessions scientifiques et techniques consacrées notamment à la santé animale, l'amélioration génétique, la production, le développement des filières, la gestion des pâturages, la résilience face aux changements climatiques et les technologies appliquées à l'élevage. Il y aura également le forum économique et les rencontres d'affaires qui favoriseront, pour leur part, les échanges sur les investissements et les possibilités de partenariat.

Le SNET 2026 ambitionne de réunir au moins 200 animaux de rente représentatifs, de mobiliser les acteurs du secteur de l'élevage des 23 provinces du Tchad qui vont bénéficier de six sessions scientifiques et techniques dans le domaine de l'élevage. Il entend aussi organiser des concours consacrés notamment aux meilleures laitières, aux aptitudes bouchères, à la beauté équine et à l'excellence zootechnique, qui contribueront à mettre en valeur la qualité des animaux, les bonnes pratiques et les initiatives innovantes. Par ailleurs, une attention particulière sera accordée aux conditions d'accueil des animaux et aux exigences de biosécurité.

Le Tchad, faut-il le souligner, dispose d'un patrimoine pastoral remarquable estimé en 2025 à plus de 166 millions de têtes de bétail toutes espèces confondues, auxquelles s'ajoutent plus de 37 millions de sujets de volailles. En outre, le pays occupe le premier rang mondial pour le cheptel camelin, estimé à plus de 11 millions de têtes et dispose de plus de 84 millions d'hectares de pâturages naturels.

« Ce potentiel contribue à la sécurité alimentaire, aux revenus des ménages, à l'emploi et à la vitalité économiques de nos territoires. Il offre aussi des possibilités importantes en matière de production de viande, de lait, d'œufs, de cuirs et de peau. Ainsi que dans les domaines de la transformation, des équipements et des services. Pour mieux le valoriser, nous devons poursuivre les efforts de la santé animale, de l'organisation des filières, de l'accès aux marchés et de l'investissement dans les infrastructures et les industries animales. », a déclaré le ministre Abderahim Awat Atteib.

Pour la réussite de la deuxième édition du SNET, le chef du département de l'Élevage et de la Production Animale invite les entreprises, les organisations internationales, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les institutions concernées à accompagner cette initiative, selon leurs possibilités et leurs domaines d'interventions. Car, leur contribution multidimensionnelle aidera à créer les conditions d'une manifestation utile au secteur et porteuse de perspectives durables.

Michael Namala

REPUBLIQUE DU TCHAD
****
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
****
PRIMATURE
****
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PECHE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
****
SECRETARIAT GENERAL
****
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU MATERIEL
****
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES

Unité – Travail -Progrès

وحدة – عمل – تقدم

جمهورية تشاد
****
رئاسة المرحلة الانتقالية
****
رئاسة الوزراء
****
وزارة البيئة والصيد والتنمية المستدامة
****
الأمانة العامة
****
إدارة الموارد البشرية والمعدات

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°009/PR/PM/SG/SPM/CPM/2026

1. Le Ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable a prévu au Budget de l'Etat, un crédit pour financier le cout de deux projets de **DAO N°060 et 061/PR/PM/ MEPDD/SG/SPM/2026 relatif à l'acquisition des équipements de Bureau et à l'acquisition des Fournitures de Bureau**. Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché issu du présent Appel d'Offres.
2. Le Ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable représenté par son Secrétaire Général, invite par le présent Appel d'Offres les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté pour l'acquisition des Equipement divers.
3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres ouvert décrites au Décret N°2130/PR/2020 du 15 Octobre 2020 portant Code des Marchés Publics dans la République du Tchad.
4. Les Candidats sont invités à retirer le Dossier d'Appel d'Offres ouvert moyennant le paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.
5. Les Offres doivent parvenir à l'adresse indiquée **ci-après : la Direction des Ressources Humaines au plus tard le 14 Novembre 2026 à 10 h**. Elles doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission d'un montant de 2%.
6. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le **14 Novembre 2026 à 11 h à l'adresse indiquée ci-après : salle de réunions du Ministère**.

N'Djaména , le 19/10/2026

Le Directeur Adjoint des Ressources Humaines et du Matériel

ABDELKERIM SALEH HAMITA

Annonce...

REPUBLIQUE DU TCHAD
****
MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PRODUCTION ANIMALE
****
SECRETARIAT GENERAL
****
PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL TCHAD (PRAPS-2TD)
N°578/*MEPA/SG/PRAPS2TD/SPM/2026*

UNITE-TRAVAIL - PROGRES
وحدة – عمل – تقدم

****
وزارة الثروة الحيوانية والإنتاج الحيواني
****
الامـــــانة العـــــامة

Avis d'Appel d'Offres National
N°003/MEPA/SG/PRAPS-2TD/2026
(Procédure à enveloppe unique)

Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement pour financer le coût *du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-II-TD) et a l'intention d'utiliser* une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre du présent Marché portant sur ***L'ACQUISITION DES*** **EQUIPEMENTS AU PROFIT DE 23 POSTES VETERINAIRES,12 SECTEURS D'ELEVAGE,10 PHARMACIES PASTORALES ET 11 POSTES D'INSPECTION FRONTALIERS Y COMPRIS LE TRANSPORT**. La Coordination du *(PRAPS-2TD) à travers* le Ministère de l'Elevage et de la Production Animale sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en quatre (04) lots :

Lot 1 : **ÉQUIPEMENTS DES 10 PHARMACIES PASTORALES**
Lot 2 : **ÉQUIPEMENTS DES 23 POSTES VÉTÉRINAIRES**
Lot 3 : **ÉQUIPEMENTS DES 12 SECTEURS D'ÉLEVAGE**
Lot 4 : **ÉQUIPEMENTS DES 11 POSTES D'INSPECTION FRONTALIERS**

NB : **La Livraison est différée par site en fonction de la réception provisoire des infrastructures et le paiement échelonné en fonction de site livré. Les lots sont indépendants. L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut gagner qu'un seul lot.**

Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national ouvert (AO) tel que défini dans le « *Règlement de Passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement du projet d'investissement » version de Novembre2020, et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement.*

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse indiquée ci-après contre un paiement non remboursable *de* ***cent cinquante mille (150.000) francs CFA*** *ou de sa contre-valeur en devises. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un récépissé au sein du Projet (PRAPS-II-TD),*

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard ***le 26 novembre 2026 et à 10 heures précises.*** *La soumission par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des leurs représentants* qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le **26 novembre 2026 à 11 heures** dans la salle de réunion du Ministère de l'Elevage et des Productions.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offres qui se dégage comme suit :

- ✓ **Lot N° 1 : 2 500 000**
- ✓ ***Lot N°2 : 2 500 000***
- ✓ ***Lot N°3 : 2 500 000***
- ✓ ***Lot N°4 : 2 500 000***

Veuillez noter que le Règlement de passation des marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de notification d'attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-II) sis aux locaux de l'Institut de Recherche en Elevage et du Développement (IRED), ex. Laboratoire Vétérinaire de Farcha
E-mail : ***yakhoubbrahimdjouma@gmail.com*** ***ou*** ***issagoukouni73@gmail.com*** Tél. : (+235) 66 20 52 41/66 29 43 07

21 OCT 2026

Le Secrétaire Général du Ministère
de l'Elevage et de la Production Animale

Dr. OUSMANA YOUSKOUGOUMI

Dr Manikassé Palouma Jean

De la médecine aux œuvres littéraires !

Le médecin gynécologue obstétricien, Dr Manikassé Palouma Jean, a organisé le 17 octobre 2026, une cérémonie de présentation et de dédicaces de ses trois œuvres littéraires, dans la salle multimédia du Centre d'étude et de formation pour le développement (CEFOD). De quoi traitent les trois œuvres de Dr Manikassé Palouma Jean ?



Ayant pour parcours sans limite, à l'exercice de la médecine, à la gestion des structures sanitaires, à la formation professionnelle de santé et à l'engagement associatif dans le domaine de lutte contre le cancer, Dr Manikassé Palouma Jean s'ajoute une autre corde à son arc. Il s'agit de l'écriture de trois ouvrages littéraires, à savoir : *« Parcours et Combat » ; « Et si l'homme devrait accoucher » ; et « Pour l'Afrique, j'accuse »*. Cette initiative témoigne de son engagement dans la production intellectuelle au-delà de ses autres casquettes.

À travers ses trois publications, il entend faire de l'écriture un instrument de sensibilisation et de transformation sociale. De la gouvernance africaine aux questions de santé reproductive, en passant par le dépassement de soi, Dr Manikassé Palouma défend une même conviction qui est le changement. Lequel changement qui ne peut commencer que par la prise de conscience et le courage d'affronter les réalités.

Le premier ouvrage *« Parcours et Combat »*, est axé sur la résilience personnelle et le parcours de l'auteur lui-même. Ce livre s'adresse aussi particulièrement à la jeunesse, en les encourageant de persévérer malgré les difficultés et même dans la réussite sans limite. L'auteur exhorte la jeunesse à ne pas dire : *« Mes parents n'ont pas le moyen ou l'État ne m'embauche pas à la fonction publique. Il faut avoir la détermination de se battre dans la vie, car la même fonction publique ne garantit pas la réussite dans la vie, mais en vous mixant dans vos propres initiatives, vous allez réussir plus qu'il le faut. »*

Quant au deuxième ouvrage intitulé : *« Pour l'Afrique, j'accuse »*, publié aux éditions Savanes du continent, Dr Manikassé Palouma Jean dénonce les mécanismes de la corruption et de la dépendance qui freine le développement du continent. Il invite, cependant, les Africains à dépasser le fatalisme et à engager une réflexion sur les responsabilités collectives.

Et dans son troisième ouvrage *« Et si l'homme devrait accoucher »*, paru dans les éditions *''Ifrikiya''*, l'auteur dénonce la stigmatisation des épouses et les injustices qu'elles subissent au sein de certains foyers. Le gynécologue Manikassé Palouma Jean met en évidence les faits qu'endure un couple infertile. La femme est a priori incriminée par méconnaissance des réalités scientifiques entourant les causes de l'infertilité. Pourtant, la responsabilité incombe, à parts égales, à l'homme et à la femme.

Les critiques littéraires, Dr Aimé Badjam et Azoudoum Aweina Gédéon ont mis en lumière la pertinence des réflexions développées dans ces ouvrages, la portée argumentative, leurs dimensions humaines et leurs capacités à interpeller les lecteurs.

Il faut souligner que cette cérémonie a servi de cadre d'échange entre plusieurs personnalités, des hommes de lettres, des professionnels de la santé, ainsi que les étudiants de l'École Internationale de Formation en Santé (EIFS) dont le Dr Manikassé Palouma Jean en est le fondateur.

Jessi Ndoum

L'aide à la presse reste un droit pour les médias et un devoir pour le Gouvernement

Instituée par la Loi 29/PR/94 et par son décret d'application N°414/MR/MC/99 du 5 octobre 1999 portant mise en œuvre du Fonds d'Aide à la presse. Dans un pays normal, son décaissement ne doit pas faire l'objet d'une quelconque polémique ou de débat entre le Gouvernement et ses bénéficiaires. Mais au Tchad, à chaque fois qu'il est question de donner, aux médias leurs dûs, ce sont d'interminables palabres autour de cette aide qui ressemble plus à subside. Car sous d'autres cieux, ce sont des fonds consistants qu'on décaisse à la presse afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle de baromètre et de pilier de la démocratie.

Cette question ne mérite même pas d'être mise sur la place publique. Car, c'est l'Etat tchadien lui-même qui a accepté d'accompagner les médias afin qu'à leur tour, ces derniers informent en toute objectivité les populations. Une information qui sort d'une Rédaction respectée convainc facilement l'opinion publique et donc, efface les rumeurs qui se dissipent d'elles-mêmes. Mais si aujourd'hui, les organes de presse reviennent tout le temps sur ce sujet, c'est parce que leur environnement économique est déplorable. De nos jours les annonceurs se font rares et la vente des journaux ne suit pas. Quant aux radios privées, elles sont confrontées à un problème énergétique avec les coupures intempestives de l'électricité.

C'est en se remettant parfois en cause et en acceptant les critiques objectifs des médias responsables que le gouvernement peut engager des actions orientées et positives en faveur de sa population, et cela dans l'intérêt de tous. Nous ne faisons aucunement concurrence au gouvernement, nous cherchons à l'accompagner dans son action de développement. Mais certains fonctionnaires véreux, tapis dans le gouvernement, nous affublent de la tunique du diable et *«d'opposants»*. Aujourd'hui, si nos gouvernants font le tour du monde pour chercher à avoir des financements pour pouvoir mettre en musique leurs politiques publiques, il ne peuvent se passer d'une presse libre et indépendante qui bénéficie d'une écoute favorable auprès des bailleurs et autres investisseurs.

Pour revenir à l'aide à la presse, objet de notre préoccupation. La dernière fois que cette aide a été versée aux médias privés remonte assez loin dans le temps. Or elle devrait être versée régulièrement, du moment où elle est prise en compte dans le budget. Aussi, il faudrait s'interroger sur le montant qui alloué. Si l'on prend au hasard un journal de la place, ce fonds couvre à peine trois parutions. Dans ces conditions, comment faire ? Sachant bien que les journaux ne vivent pas de la vente mais plus des annonces, qui elles mêmes se font de plus en plus rares.

Nous ne le répéterons jamais assez. L'aide à la presse ne résoudra pas tous nos problèmes au niveau des rédactions, mais elle nous permet de nous maintenir un tant soit peut, la tête hors de l'eau, pour ne pas être asphyxiés. Chers gouvernants vous êtes sans ignorer l'apport des médias au développement et à la construction de ce pays. Nous tous sommes au service de ce pays, et nous avons tous des droits et des devoirs. Aidons nous mutuellement pour faire avancer notre beau pays le Tchad sans aucune marginalisation

Mbaïramadji GOLLAR

Annonce légale

RÉPUBLIQUE DU TCHAD
Unité-Travail-Progrès
Cour d'Appel de N'Djaména
OFFICE NOTARIAL DE MAITRE MAHAMAT HISSEIN GOUNI
Notaire dans le Ressort de la Cour d'Appel de N'Djaména (Tchad)
Quartier Djambal Bahr- 3é. Arrd- Rue de Béhagle-
NIF : 9029409R
Tél : portable : (00235) 66 72 36 69
Email : mhtgouni1@gmail.com

SOCIETE « LUNE & MER » SARL
Société à Responsabilité limitée unipersonnelle (SARL unipersonnelle)
Au capital de 1.000.000 FCFA
Siege social : N'Djamena, QUARTIER BOLOLO, 2ème Arrd., TEL. : 66 01 00 1
RCCM TD-NDJ-01-2024-A10-02275

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique sous signature privé du 22/01/2026, dûment enregistré, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale : « LUNE & MER » SARL**
Forme juridique : **Société à Responsabilité limitée unipersonnelle (SARL unipersonnelle)**
Capital social : Un million (1.000.000) de franc CFA divisé en (100) parts d'une valeur nominale de Dix mille (10.000) francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées par l'Associé unique.
Objet social : la Société a pour objet **: Commerce de détail en magasin non spécialisé ; Commerce général import-export, vente et location des véhicules, entretien de bu-reau, vente des matériels informatiques) ; Construction des bâtiments complets,(BTP, réfection des bâtiments, prestation de divers services, curage et entretien de caniveau, consultance géomatiques travaux génie civil, hydrogéologie, formation) ; Transport routier des marchandises ;**
(Commissionnaire en douane agréer (Transit) logistique.)
Siege social : N'Djamena, QUARTIER BOLOLO, 2ème Arrd., TEL. : 66 01 00 10.
Durée de la société : la société a été créée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.
Gérance : Monsieur **MAHAMAT BICHARA HISSEIN** de nationalité tchadienne a été désigné premier gérant de la société pour une durée indéterminée.
Dépôt au greffe : les actes constitutifs ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de N'Djamena **le 23/01/2026 sous le N° TD-NDJ-01-2024-A10-02275 Immatriculation** : la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mo-bilier le 04/09/2024 sous le **N° RCCM TD-NDJ-01-2024-A10-02275**

Pour avis et insertion
Maître MAHAMAT HISSEIN GOUNI

L'Observateur
B.P. 2031 N'Djaména-Mosquée
Tél/Fax:(235). 22. 51.80. 05./63.66.03.24
Email: lobservateurjournal@gmail.com
Avenue Goukouni Weddey (Ardep-Djoumal)
Fondatrice: Mme Sy Koumbo Singa Gali
Directeur de Publication:
Bémadjita Ngaradoumbé Samory
(66. 76. 77. 78./ 92 35 46 29)
Le Rédacteur En Chef
Richard N. Alnoudjim
(66 93 99 02/92 97 06 76)
Service commercial: (66 62 18 69 / 95 61 05 06)
Imprimerie: Aubaine Graphic
2000 Exemplaires

102.7 MHZ
RADIO VISION FM
L'impact du futur

FM LIBERTÉ
LA RADIO DE RÉFRENCE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE
B.P. 4589 - Tél. +235.22.53.32.00 N'Djaména

Bulletin d'abonnement

Villes	6 mois (24 N°)	12 mois (48 N°)
N'Djam (au journal)	15.000 FCFA	30.000 FCFA
N'Djam (Portage)	20.000 FCFA	40.000 FCFA
Provinces	22.000 FCFA	44.000 FCFA
Afrique (CFA)	35.000 FCFA	70.000 FCFA
France&zone Europe	42 Euro	70 Euro
Reste du monde	50 Euro	90 Euro

Nos points de vente

N'Djaména
- Librairie la Source
- Pharmacie le Prestige
- Pharmacie la Croix du Sud
- Pharmacie la Kabia
- Pharmacie la Colombe
- Pharmacie Amigo
- Alimentation Ndjidja Tisso
- Établissement Abakar

En provinces

-Sarh: Pharmacie le Progrès
- Moundou: Librairie la Source
-Pala: Mr Bourgeois: 63 79 70 72
- Bongor: Vente à la criée